

Avis de constitution

SOCIETE « PHARMACIE ANGLADE MALAN »

Siège Abidjan Cocody-Angré Djorobité tranche 1, lot
3456, îlot 309 dans les environs du CHU d'Angré, Lot
3456, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/07/2025 , et enregistrés le 10/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE ANGLADE MALAN »

Objet : Exploitation d'une officine de pharmacie ,
délivrance de produits pharmaceutiques et
parapharmaceutiques , conseils et assistance et toutes
activités connexes à cet objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody-Angré Djorobité tranche 1, lot 3456, îlot 309 dans les environs du CHU d'Angré, Lot 3456, Ilot 309

Dirigeant(s) M MALAN SANHOUN JEAN WILFRIED
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03763 du 13/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48466/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

